

Informations relatives à l'épidémie de Coronavirus (covid-19)

Suite au passage au stade 3 de la gestion de l'épidémie de Coronavirus (covid-19), le Gouvernement a interdit aux lieux de vie non indispensables l'accueil du public à compter de dimanche 15 mars 2020, 00h00. Mercialys se conforme évidemment à cette décision de santé publique.

L'arrêté gouvernemental autorise la poursuite des activités des commerces essentiels. Il leur a d'ailleurs été demandé un effort particulier afin d'assurer une bonne disponibilité des produits.

Ces commerces intègrent notamment :

- L'alimentaire (tout format, produits frais comme congelés)
- La mobilité (équipement, entretien et réparation de véhicules, carburant)
- L'information (équipement et entretien de matériel informatique et de communication)
- La santé (pharmacies, parapharmacies, services funéraires)
- L'hygiène (blanchisseries, teintureries)
- La presse (journaux, papeterie)
- Le tabac
- La construction (quincailleries, commerce de matériaux au détail)
- Les financements (réseaux bancaires et d'assurance)

Dans ce contexte, l'accès à ces commerces au sein des centres commerciaux de Mercialys, en particulier aux grandes surfaces alimentaires les ancrant, reste ouvert au public. L'activité générale est néanmoins lourdement affectée par cette situation. Il en résulte qu'il est impossible, à ce stade, de quantifier l'impact sur la performance et les objectifs 2020 de la Société.

Mercialys assure de sa totale mobilisation opérationnelle, dans le plus grand respect de la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients. Etant donné l'incertitude relative à la durée des mesures gouvernementales actuelles, la Société prend par ailleurs d'ores et déjà les dispositions adéquates afin de limiter ses coûts de structure et ses investissements. Elle a également engagé un dialogue actif avec l'ensemble de ses enseignes.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs / presse :

Alexandre Leroy

Tél : + 33(0)1 53 65 24 39

Email : aleroy@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises exclusivement présentes dans les centres commerciaux et les commerces de centre-ville. Au 31 décembre 2019, Mercialys disposait d'un portefeuille de 2 144 baux représentant une valeur locative de 180,6 millions d'euros en base annualisée. Elle détient des actifs pour une valeur estimée au 31 décembre 2019 à 3,6 milliards d'euros droits inclus. Mercialys bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC ») depuis le 1^{er} novembre 2005 et est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole MERY, depuis son introduction en bourse le 12 octobre 2005. Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2019 est de 92 049 169 actions.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au document de référence de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.